

Sony vs ElectricBirdLand : fight!

Soumis par robocop
29-06-2005

ElectricBirdLand qui revendait des PSP en import s'est vu ordonné de cesser de vendre des consoles PSP importées avec effet immédiat après que Sony Computer Entertainment ait gagné le premier round de l'action en justice. Sony a proclamé que EBL (ElectricBirdLand) a enfreint les marques de commerce incriminées et donc revendait des PSPs illégalement. Durant le procès l'avocat de Sony a observé que "le lancement de la PSP marque un départ très important pour Sony, puisque c'est la première portable qu'ils aient jamais produit. Il a argumenté que l'importation et la vente des PSP impacte de façon significative la vente des PSP ainsi que la façon dont Sony peut exploiter cette attente jusqu'au lancement de Septembre". Ce qui est plus important c'est de noter que la plupart des revendeurs anglais ont plié devant Sony et ont arrêté de vendre des PSP en import. Le directeur de EBL, Mr Morelle avait proposé à Sony de rembourser les pertes si l'accusation contre EBL se révèle non fondée. L'accord amiable a été refusé. Il a ensuite demandé au juge s'il avait le droit de permettre le remplacement des PSP défectueuses en déclarant que 10 pour cent des unités qu'il vend ont été retournées par les clients. Vengeance ou vérité? Plus grave, les méthodes de Sony seraient musclées car Morelle s'est plaint aussi que des hommes avec des lunettes noires aient été envoyés pour livrer des documents à son domicile et à son épouse enceinte et pour l'intimider. Et pour la France... A suivre...

La prochaine audition aura lieu le 18 Juillet.